

Consultation publique – PUM 2050

Jean-Félix Chénier

À qui de droit,

Je suis citoyen de Hochelaga-Maisonneuve, un des quartiers au Canada qui a déjà une mauvaise qualité de l'air jugée mauvaise et en voie de dégradation, qui connaît également le plus haut taux de surmortalité lors des vagues de chaleur, qui a également une espérance de vie presque 10 ans plus basse que les quartiers plus nantis de l'ouest de l'île...

Or, la **ville de Montréal**, combinée avec le **Ministère des Transports** du Québec et le silence complice du **fédéral**; en toute complicité avec l'entreprise voyou (non-respect des certificats émis à plusieurs occasions) et intimidatrice (poursuite record de 373 millions \$ contre la ville de Montréal) **Ray-Mont logistiques**, de même qu'avec l'entreprise coloniale du **CN** (destruction de la faune et de la flore au moyen d'insecticides interdits sur l'île de Montréal et exterminateur du papillon monarque, espèce en danger et présente sur la friche ferroviaire de Viauville, espace que nous, citoyens et citoyennes réclamons fortement depuis 2016) sont en train de construire un immense échangeur bétonné (matière destructrice de l'environnement qui ne pourra être réparé sous peu, puisque les ressources nécessaires pour le faire sont en train d'être épuisées) pour satisfaire des intérêts privés qui détruisent nos objectifs de souveraineté alimentaire, de lutte aux changements climatiques et de protection de la biodiversité.... Tout en nuisant à nos efforts contre le réchauffement climatique.

Les experts du Giec disent unanimement que la meilleure manière de développer notre résilience est de protéger ce qui existe déjà et de restaurer les terrains vagues. Notre quartier est appelé **le poumon noir de Montréal** par les médecins en santé publique ! Les inégalités sociales et environnementales sont au cœur de ce conflit.

Les populations concernées n'ont pas eu droit ni à de réelles consultations, ni à une évaluation environnementale indépendante alors que ce projet est d'une ampleur sans précédent et détruira des territoires boisés et naturels de fortes valeurs dans le contexte de crise actuelle, et ce dans un quartier résidentiel surbétonné et pendant qu'une forte mobilisation citoyenne réclame sa préservation.

Quand les citoyens et citoyennes ont épuisé tous leurs recours démocratiques, que leur reste-t-il pour obtenir le minimum qu'une société démocratique devrait permettre : une consultation publique et une évaluation environnementale indépendantes ?

Je me positionne donc contre les recommandations 10 et 12 du document de consultation, puisqu'elles favorisent la grande industrie et la mondialisation destructrice de la biodiversité et des économies locales, en plus d'être contradictoire avec les autres recommandations de réduction du bruit et des contaminants (recommandations 15, 17, etc.)...

Le PUM 2050 devrait respecter impérativement les principes suivants :

- Préserver et renaturaliser les espaces en friches de la ville;

- Connecter ces espaces et privilégier l'établissement de corridors verts;
- Exhumer les anciens ruisseaux canalisés – à ce sujet, le ruisseau de la Grande prairie serait une bonne option, car il fournissait une plaine entière de fraîcheur au quartier avant d'être détruit par la Canadian Steel Foundry et l'entrepôt Steinberg.
- Créer un véritable réseau de transports en commun – au sol - une ligne de Tram réservée qui RETRANCHE une voie automobile sur Notre-Dame.
- Stopper l'expansion du port de Montréal. Redonner l'accès au fleuve aux citoyens lorsque possible.
- Renoncer à l'expansion de tout projet dédié prioritairement aux automobiles et au camionnage. Dans Hochelaga-Maisonneuve, cela impliquerait de renoncer à l'établissement de Ray-Mont logistiques ou de le limiter à la superficie actuelle occupée par l'entreprise en renaturalisant le reste du territoire et en y incluant des voies cyclables connectées avec les autres quartiers.
- Déminéraliser la ville;
- Réduire l'espace dédié aux automobiles privées;
- Favoriser les espaces dédiés aux autos partage;
- Financer les citoyens pour qu'ils s'inscrivent à l'autopartage et pénaliser les usages privés et personnels des véhicules.
- Tarifer davantage le stationnement pour les automobiles privées.
- Développer les formules de cocktails transports en favorisant un accès simple et intermodal aux divers moyens de locomotions offerts.

J'aimerais être entendu par les commissaires. Je suis prêt à présenter mon mémoire oralement lors d'une séance de la Commission.

Au plaisir d'en discuter,

Jean-Félix Chénier

Professeur de science politique

Collège de Maisonneuve